

Extrait du registre des délibérations

Séance du Jeudi 3 Mai 2018

L' an 2018 et le Jeudi 3 Mai 2018 à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,salle du conseil sous la présidence de THOMAS Didier, Maire.

Présents : M. THOMAS Didier, Maire, M. JOLIN Lionel, Melle LAROYE Aurélie, M. SAGIE Marcel, M. MENAULT Miguel, M. RABELLE Yves, Mme RENARD Evelyne, M. TORRES Stéphane

Excusés : M. MORISSEAU Denis qui a donné pouvoir à M. THOMAS Didier, Mme PRUNET Delphine qui a donné pouvoir à Mme LAROYE Aurélie, M. BRIFAUD Dominique qui a donné pouvoir à M.SAGIE Marcel

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 8

Date de la convocation : 27/04/2018

Date d'affichage : 27/04/2018

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous-préfecture de Pithiviers
le : 04/05/2018

et publication ou notification
du : 04/05/2018

A été nommée secrétaire : Melle LAROYE Aurélie

Objet des délibérations

SOMMAIRE

-Acquisition de terrain

M. le Maire demande l'autorisation d'ajouter deux points à l'ordre du jour, ce qui lui est accordé :

- Devis clocher
- Convention prêt matériel S.I.A.E.P

Puis, il procède à la lecture du compte rendu de la séance du 19 avril 2018 qui est approuvé à l'unanimité.

D2018-016 : Acquisition de terrain à l'indivision CHAUMETTE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir une parcelle de terrain cadastrée ZO0002 d'une superficie de 204 m² située sur la commune de Charmont-en-Beauce appartenant à l'indivision CHAUMETTE :

- CHAUMETTE Bernard Louis Marcel
- CHAUMETTE Yvette Georgine épouse CHARLOT
- CHAUMETTE Jean Marc Louis
- CHAUMETTE Patrick Claude Roger
- CHAUMETTE Christian Georges Maurice

Cette acquisition qui s'inscrit dans le cadre de la réalisation des travaux d'aménagement rue du Moulin est proposée au prix de 5 € du m² soit 1020 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve l'acquisition de cette parcelle de terrain et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette opération notamment la signature de l'acte notarié.

à l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

D2018-017 : Devis clocher de l'église

Monsieur le Maire déclare que l'appareil de tintement de l'église ne fonctionne plus et qu'il apparaît nécessaire d'entretenir le patrimoine communal en procédant à sa réparation.

Monsieur le Maire présente et détaille le devis au Conseil Municipal ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis de l'entreprise GOUGEON pour un montant de 979,20 € TTC.

à la majorité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 1)

D2018-018 : Convention de prêt de matériel au S.I.A.E.P

Vu les statuts du syndicat intercommunal des eaux Charmont – Léouville (S.I.A.E.P),

Monsieur le Maire précise la caducité de la convention du 25 novembre 2011 relative au prêt de matériel et qu'il est nécessaire d'en établir une nouvelle régissant l'utilisation par le syndicat des eaux du matériel et du véhicule appartenant à la commune.

Monsieur le Maire présente et détaille les modalités du conventionnement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise la signature de la convention avec le syndicat des eaux Charmont – Léouville.

à l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Informations diverses :

Monsieur le Maire rappelle que l'ensemble des conseillers doit en être informé des réunions des groupes de travail mis en place.

En mairie, le 04/05/2018
Le Maire
Didier THOMAS

